

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et mettre en place des mesures de prévention et de protection
- Raisonner l'utilisation des produits phytosanitaires et définir une stratégie pour réduire leur utilisation

PROGRAMME DE FORMATION

Réglementation et sécurité environnementale

- Cadre réglementaire français: plan Ecophyto
- Définition des produits phytopharmaceutiques.
- Réglementation du transport et du stockage
- Utilisation des produits
- Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur
- Consignation de toute utilisation des pesticides
- Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Dangers pour l'environnement
- Prévention des risques. Zonage (zones protégées, périmètre de captage...)
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage
- Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques
- Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion.

Santé et sécurité de l'applicateur et des espaces ouverts au public

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Dangers des produits, situations d'exposition aux dangers Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains. Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers Principales mesures de protection: port des EPI, respect du délai d'emploi Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers Principales consignes et réglementation
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Principaux symptômes d'empoisonnement Mesures d'alerte des premiers secours
- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
- Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément Consignes d'intervention sur les chantiers.



Pour qui ?

Toute personne prenant des décisions sur l'utilisation des produits phytosanitaires (chefs d'exploitations, associés exploitants, gérants, chefs de culture ou de vignoble...)



Durée

2 journées soit 14H Primo certificat

1 journée soit 7H pour le renouvellement



Moyens pédagogiques

Etude de cas à partir de vidéos, photos et/ou articles de presse.

Etude de thèmes à partir des expériences professionnelles des stagiaires.

Questionnaires d'auto-positionnement

CERTIPHYTO Décideurs

Non soumis à agrément

PROGRAMME DE FORMATION (SUITE)

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels.
- Techniques de lutte intégrée
- Evaluation comparative de l'utilisation des produits
- Raisonnement des interventions
- Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité
- Adaptation des doses
- Evaluation comparative et techniques alternatives

MODALITÉ D'ENCADREMENT

Le CFPPA de Ondes dispose d'un service administratif, d'un service qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Evaluation formative collective et correction

Vérification des connaissances par QCM

Le formateur évalue la satisfaction des stagiaires au moyen d'un questionnaire standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.



Conditions matérielles

Salle, tables et chaises, vidéoprojecteur, tableau interactif, tablettes numériques pour QCM



Nombre de participants

10 personnes maximum



Accessibilité

Accès à la formation pour toutes et pour tous, Site Accessible aux personnes en situation de handicap



Renseignements et tarifs

05 61 37 65 87
cfppa.ondes@educagri.fr